



Eoliennes des Violettes

RCS Amiens n° 805 405 834
29 rue des Trois Cailloux
80000 Amiens

Téléphone : +33 (0)3 22 80 01 64

Préfecture de l'Aisne
Monsieur le Préfet
2 Rue Paul Doumer
02000 Laon

Amiens, le 20 février 2020

Objet : Dossier de réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale relatif à la demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Violettes », sur la commune de Tavaux-et-Pontséricourt (02 250) – Eoliennes E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7 et E8 et 3 postes de livraison.

Monsieur le Préfet,

Suite au dépôt de la demande d'autorisation environnementale pour le projet « Eoliennes des Violettes », en date du 7 août 2018, et à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale, en date du 8 janvier 2020, vous trouverez ci-joint le dossier en réponse à ce dernier correspondant, composé :

- ✓ d'une **lettre d'accompagnement** du dossier de réponse à l'avis de la MRAe (présent document),
- ✓ d'un **document de réponse** à l'avis de la MRAe,
- ✓ d'un **document de réponse** à l'avis de la MRAe concernant **le volet écologique**,
- ✓ d'un **carnet de photomontages**, présentant des éléments photographiques complémentaires,
- ✓ de la **seconde version du résumé non technique de l'étude d'impact** sur l'environnement du projet éolien des Violettes.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Fanny CHEF
Responsable de projets